NOTICIA

TRABAJO

Jueves, 11 de abril de 2024

Travaux et am﹪nagements, les r﹪gles ﹪ savoir !

Vous envisagez de changer votre portail ? Faire des am﹪nagements sur la fa﹪ade de votre maison ... Attention ﹪ ne pas vous laisser guider par un coup de coeur... Il faut avant tout v﹪rifier que le style est en ad﹪quation avec votre quartier. En cas de non-respect des normes d﹪taill﹪es dans le PLU, la facture peut ﹪tre sal﹪e...

Horaires des travaux

Afin de ne pas g﹪ner vos voisins, les b﹪tonni﹪res, tron﹪onneuses, perceuses, raboteuses ou encore scies m﹪caniques doivent ﹪tre utilis﹪es uniquement :

- de 8h30 ﹪ 12h et de 14h ﹪ 18h30 en semaine
- de 9h ﹪ 12h et de 15h ﹪ 18h les samedis
- de 10h ﹪ 12h les dimanches et les jours f﹪ri﹪s (pour les pavillons)

Une autorisation d'urbanisme pour quoi faire ?

L'autorisation d'urbanisme est un arr﹪t﹪ d﹪livr﹪ par le maire pour v﹪rifier la conformit﹪ des projets aux r﹪gles d'urbanisme en vigueur.
Petite particularit﹪, dans des quartiers comme le Clos, proches du Ch﹪teau de Versailles ou de la for﹪t, les Architectes des B﹪timents de France doivent aussi donner leur accord. Cela rallonge parfois les d﹪lais d'examen des projets, mais garantit la pr﹪servation du patrimoine et de l'esth﹪tique

locale.

Comment conna□tre les r□gles applicables ?

Le r□glement du Plan Local d'Urbanisme par zonage est en ligne ici.

Qu?est-ce que je risque ?

- Un Proc□s Verbal d?infraction transmis au Procureur de la R□publique
- Un Arr□t Intempestif de travaux
- Une mise en demeure et une amende de 200 □ 500 ? par jour ! (jusqu'□ 25 000 ? par infraction)

Les r□gles concernent aussi les appartements !

Puisque les balcons sont visibles depuis la rue et les espaces publics, il est important de garder une coh□rence d?ensemble. Les canisses en bois, osier, bambou ou plastique ne sont pas autoris□es. Une r□gle qui s?applique aussi bien aux propri□taires qu?aux locataires !

Quelques exemples ...

Je fais un ravalement de fa□ade □ l?identique, je n?ai pas besoin d?autorisation.
FAUX. Il y a 20 ans, peindre sa maison en rose □tait tol□r□, aujourd?hui ce n?est plus possible, m□me en reprenant une teinte identique. Pour harmoniser nos quartiers, le PLU impose un nuancier de couleurs.
Il en est de m□me pour les volets, portes, portails...

Une demande d?autorisation est n□cessaire pour d□molir un abri de jardin.
VRAI. Retenez qu?il faut informer la municipalit□ pour tout type de projet : construction, modification, r□novation, d□molition. Vos travaux ont une incidence sur notre environnement urbain, ils doivent donc □tre
valid□s en amont.

Je veux faire une terrasse, □a ne regarde que moi.
VRAI ET FAUX. Oui vous pouvez la faire, cependant vous devez respecter un certain pourcentage d?espaces verts. Il n?est donc pas possible de recouvrir tout votre ext□rieur de carrelage, m□me si vous n?avez pas la main verte ! Cela permet de favoriser l?ancrage des eaux de pluie dans le sol et ainsi □viter les inondations.